

Règlement EASA Air Operations - Avions

Ref. **EASA OPS Avions**

Durée : 2.0 jour(s) / 14.0 heures

Pré-requis :

Aucun

Personnes concernées :

- Directeur Exploitation - Chef Pilote - Responsables de la Direction Exploitation - Personnel navigant technique - Service qualité

Objectifs :

- Connaître la nouvelle réglementation EASA transposée en droit Européen en matière d'exploitation aérienne - Etre capable de mettre en œuvre les exigences d'un opérateur aérien - Connaître les différences entre l'EU OPS et le nouveau règlement EASA OPS

Programme :

Présentation du cadre réglementaire international et européen
Présentation détaillée des exigences techniques - Exploitation et responsabilités de l'exploitant - Documentation - Système de Gestion - Certificat de transport aérien - Déclaration - Opérations spécialisées commerciales - Qualification personnel - Manuels, Logs et Archivage - Manex - Sécurité - Equipage de conduite - Equipage de cabine - Commercial Air Transport operations - Procédures opérationnelles - Performances - Limitations opérationnelles - Instruments, données et équipements - LME - Approbations spécifiques - PBN, MNPS, RVSM, LVO, ETOPS - Marchandises dangereuses - Non-Commercial Air Operations with Complex Motor-Powered Aircraft (NCC) - Non-Commercial Air Operations with Other-Than Complex Motor-Powered Aircraft (NCO) - Opérations spécialisées

Démarche pédagogique :

La formation est animée par un formateur : - disposant d'une qualification spécifique de formateur selon les procédures de qualification de Bureau Veritas - justifiant d'une expérience terrain confirmée dans le domaine concerné

Evaluation et validation :

Contrôle continu des connaissances acquises.

Textes de référence :

La formation professionnelle continue - Dispositions Générales - Code du Travail (Article L6313-1) : Parmi les actions de formation recensées à l'article L6313-1, le présent stage entre dans le cadre des "actions de prévention"